

Hausse du nombre des personnes en formation, radiées de Pôle Emploi ou en défaut d'actualisation : ces miracles statistiques qui permettent au gouvernement de revendiquer une baisse du chômage

Pour un deuxième mois consécutif, la DARES montre une baisse de 0,6% du nombre de demandeurs d'emplois en France. Le nombre de reprises d'activité réelle, elles, demeurent pourtant au plus bas.

Avec Pierre-François Gouiffès

Atlantico : Alors que la DARES vient d'annoncer la baisse du chômage pour le mois d'avril 2016, soit -19 900 personnes, il apparaît que la hausse cumulée du nombre de personnes radiées administrativement ou pour défaut d'actualisation atteint le chiffre de 15 700 personnes. Peut on parle de baisse en trompe l'œil ?

Pierre-François Gouiffès : La politisation sur la sortie des chiffres du chômage a atteint un tel niveau (via l'articulation baisse du chômage-nouvelle candidature de François Hollande) qu'il est difficile d'échapper à une vision quelque peu conspirationniste de la nouvelle baisse qui vient de se produire. On retrouve d'ailleurs deux types d'articles sur ces bons chiffres : soit des articles plutôt positifs qui constatent enfin deux mois de baisse (tant pour les catégories A que la somme ABC) soit des articles présentant les chiffres avec beaucoup de méfiance.

Donc si l'on veut instruire la thèse de la baisse du chômage en trompe l'œil et donc du complot, on peut analyser les sorties en expliquant que le mois d'avril conjugue le niveau le plus bas des sorties pour reprise d'emploi (18,4%), le niveau le plus élevé d'entrée en stages (10%) et un des plus hauts niveaux de sorties pour radiation administrative ou défaut d'actualisation (54,1%)... La DARES reconnaît d'ailleurs le niveau quelque peu anormal des radiations en avril.

En revanche si l'on ne croit pas au complot, on peut considérer qu'il n'est pas anormal que la situation de l'emploi s'améliore après huit ans de hausse quasi ininterrompue du chômage (80 périodes de hausse du chômage sur 98 depuis mars 2008, mois du début de la hausse). Rappelons qu'on a encore quand même sur les DEFM ABC +75 % depuis la crise financière de l'automne 2008 et +24 % depuis le début de présent quinquennat. Enfin le positionnement relatif de la France en matière de chômage est tout sauf favorable au regard des évolutions constatées chez nos principaux voisins européens.

De la même façon, la hausse du nombre de personnes en catégorie D, intégrant notamment les personnes en formation, atteint 8 600 personnes. Faut-il y avoir le début d'un mouvement statistique induit par le plan formation mis en place au début de l'année 2016 par François Hollande ? A terme, quel effet pourrait avoir ce plan sur les chiffres du chômage des années 2016 et 2017 ?

La catégorie D, constituée des demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi en raison d'une formation ou d'une maladie..., baissait depuis août 2015 mais est devenue la seule catégorie qui progresse depuis le début de l'année et notamment au mois d'avril (+2,7 sur un seul mois).

Il pourrait s'agir des premiers effets du plan de formation de 500 000 chômeurs puisque l'entrée en formation se traduit mécaniquement par le transfert des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie "A, B ou C" vers la catégorie "D" moins sensible médiatiquement que la catégorie 1 ou les catégories ABC. En avril 2016, l'augmentation de la catégorie D (+8.600) représente près de 14% de la baisse des catégories ABC (-62.200) ce qui est une proportion relativement élevée et renvoie à un certain niveau d'effet transfert. Il sera utile de regarder dans les mois à venir l'ampleur éventuelle de cet effet transfert et sa contribution à la baisse du chômage « regardé médiatiquement » (A et ABC).

Enfin, il apparaît que le pourcentage de personnes sortantes des chiffres du chômage, pour cause de reprise d'emploi déclaré, atteint son plus bas historique, à 18,41% du total des sorties. Comment expliquer, encore une fois, une situation de baisse du chômage qui se traduit également par une baisse du nombre de personnes qui retrouvent un emploi ?

La proportion des sorties de chômage pour reprise d'emploi déclaré est effectivement à ce niveau bas de 18,4 %, à comparer avec une proportion autour de 20 % sur la période 2012-2015. En outre on a une baisse des reprises d'emploi (- 3 600) parallèlement à la baisse des DEFM ABC (-62.200) ce qui n'est pas extraordinairement intuitif.

L'explication tient au niveau particulièrement élevé des sorties pour radiation administrative ou défaut d'actualisation (54,1%). Il peut y avoir un effet conjoncturel mais Il faudra suivre cet indicateur dans le temps car on ne comprend pas bien

comment on pourrait avoir une baisse durable du chômage sans augmentation des sorties pour reprise d'emploi.